

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Classe : 5e année Année scolaire : 2022-2023					
Disciplines	Évaluations	Compétences	Bulletin		
			1	2	3
Français	En cours d'étape, les élèves seront évalués en lecture et en écriture. La communication orale sera aussi évaluée à la 2e et 3e étape. De façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par divers moyens : contrôles, dictées, travaux, examens, projets, épreuves, etc.	Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
		Communiquer oralement (20%)		X	X
Mathématique	En cours de chaque étape, les élèves seront évalués en raisonnement mathématique. Pour ce qui est de la compétence résoudre des situations problème, elle sera évaluée à la 2e et 3e étape. De façon plus régulière, les connaissances acquises en mathématique seront évaluées de différentes façons telles que contrôles, travaux, examens, épreuves.	Résoudre une situation problème (30%)		X	X
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X
Anglais	Au cours de chaque étape, les élèves seront évalués selon des échanges en classe, des compréhensions de textes écrits et entendus, des productions de courts textes, des observations et des examens théoriques.	Comprendre des textes entendus (35%)	X	X	X
		Communiquer oralement en anglais (45%)		X	X
		Écrire des textes (20%)		X	X
Éducation physique	Les élèves seront évalués à partir des moyens d'action suivants tout en tenant compte des critères d'évaluation ministériels : conditionnement physique, activité de manipulation, basketball, cirque, omnikin, tchoukball, mini-volley-ball, badminton, gymnastique, handball, athlétisme, cross-country, hockey cosom, locomotion, jeux de coopération, d'opposition collectifs et soccer. Les élèves seront invités à participer aux différents tournois interscolaires.		X	X	X
Éthique et culture religieuse	Pour la 2e étape, seulement une des deux compétences sera évaluée. Elles seront ensuite évaluées toutes les deux à la 3e étape.			X	X
Arts et musique	Création, appréciation d'une œuvre, interprétation d'une œuvre musicale, utilisation de techniques.	Musique : Inventer pièces voc. ou inst. - Interpréter pièces	X		X
		Musique : Apprécier œuvres, ses réalisations et camarades		X	X
		Arts plastiques : Réaliser créations plastiques et médiatiques pers.	X		X
		Arts plastiques : Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels		X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	De façon régulière, les élèves seront évalués en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté par différents moyens (contrôles, observations, projets, examens, travaux, etc.).		X	X	X
Science et technologie	En cours d'étape, les élèves seront évalués en science et technologie par différents moyens (contrôles, travaux, observations, examens, projets, grilles d'observation, etc.).		X	X	X

Commentaires sur les apprentissages :

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, appels, rencontres, etc.

Autres commentaires :

La compétence « Organiser son travail » fera aussi l'objet de commentaires inscrits à la 2e étape.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 17 octobre 2022 .
Premier bulletin	Le bulletin sera disponible via Mozaik parents au plus tard le 15 novembre 2022 . Ce bulletin couvrira la période du 31 août au 11 novembre 2022 et comptera pour 20% de la note finale.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera accessible via Mozaik parents au plus tard le 6 mars 2023 . Ce bulletin couvrira la période du 14 novembre 2022 au 24 février 2023 et comptera pour 20% du résultat final.
Troisième bulletin	Le troisième et dernier bulletin de l'année sera remis à l'élève au plus tard le 28 juin 2023 . Il couvrira la période du 7 mars au 23 juin 2023 et comptera pour 60% du résultat final de l'année.